Centre de services scolaire des Trois-Lacs
Québec

Encadrement des stagiaires au multicentre (EDA - FP) 2023-2024

DEMANDE DE COMPENSATION ***(à faire une fois le stage terminé)***

1. Vous devez remplir un formulaire par stagiaire.
2. Vous devez signer le formulaire.
3. Vous devez acheminer le formulaire à la responsable des stages au multicentre accompagné de votre fiche de verdict (évaluation finale du stagiaire). stagesedafp@cstrois-lacs.qc.ca
4. Une fois approuvé par la responsable des stages du multicentre, le formulaire devra être acheminé au Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire ***avant le 30 juin de l'année en cours***.
5. Le paiement de votre compensation monétaire sera effectué par les RHOS lors de la prochaine période de paie.

Nom de l'enseignant associé : **# Matricule :**

PGL ❒ **AELC ❒** **Belles-Rives ❒** **Île-Perrot ❒**

Nom du stagiaire :

PGL ❒ **AELC ❒** **Belles-Rives ❒** **Île-Perrot ❒**

Université : **Sigle du stage effectué :**

Date de début du stage : **Date de fin du stage :**

Compensation monétaire de 670 $ demandée. (À noter que cette compensation monétaire est imposable).

Section réservée à la responsable des stages au multicentre

Inscrire le poste budgétaire :

Si vous suivez la formation pour être enseignant associé, une libération ou une compensation peut vous être accordée. Vous devez présenter votre demande à la responsable des stages au Multicentre. Si un déplacement est nécessaire pour cette formation ou une supervision, vous pourrez présenter une demande de remboursement des frais de kilométrage, conformément à la Politique sur les frais de déplacement et de représentation du Centre de services scolaire.

_ *Signature de l'enseignant associé* *date*

Signature de la responsable des stages au multicentre *date*

Signature de la direction du centre *date*

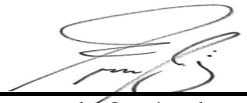

Signature du Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire *date*